

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au règlement (CE) No. 1907/2006
(modifié par le règlement (UE) 2015/830)

Niador

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	Niador
Code du produit	10975.0006.012

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange	Lessive
--	---------

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la société/entreprise	Steinfels Swiss Division der Coop Genossenschaft St. Gallerstrasse 180 CH-8404 Winterthur Tel : 052 234 44 00 Fax : 052 234 44 01 info@steinfels-swiss.ch
---	---

1.4. Numéro d'appel d'urgence	145 (Tox Info Suisse)
-------------------------------	-----------------------

Date d'émission	05.11.2019
-----------------	------------

Version	3 (Version précédente: 2)
---------	---------------------------

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008 Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 1, H318

Information complémentaire Pour le texte complet des phrases mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement Danger

Mentions de danger H318: Provoque des lésions oculaires graves.

Conseils de prudence P280c: Porter des gants de protection/ un équipement de protection des yeux/ un équipement de protection du visage.
P305+P351+P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P312: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.

Informations supplémentaires Aucun(e).

Identificateur de produit Natriumpercarbonat
Sodium Dodecylbenzolsulfonat
Alkohol ethoxyliert
Alkalisilikat

2.3. Autres dangers Aucun(e) à notre connaissance.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Formulation.

Composants		Classification CLP	Identificateur de produit
Natriumpercarbonat	10% - 15%	Eye Dam. 1 H318, Acute Tox. 4 H302, Ox. Sol. 3 H272	No.-CAS: 15630-89-4 No.-CE: 239-707-6
Sodium Dodecylbenzolsulfonat	5% - 10%	Eye Dam. 1 H318, Skin Irrit. 2 H315, Acute Tox. 4 H302, Aquatic Chronic 3 H412	No.-CAS: 68411-30-3 No.-CE: 270-115-0
Carbonate de sodium	5% - 10%	Eye Irrit. 2 H319	No.-CAS: 497-19-8 No.-CE: 207-838-8 No.-Index: 011-005-00-2
Alkohol, C14-15, ethoxyliert	2.5% - 5%	Eye Dam. 1 H318, Acute Tox. 4 H302	

Alkalisilikat	1% - 2.5%	Skin Corr. 1B H314, Met. Corr. 1 H290	No.-CAS: 1312-76-1
Alkohole C10-16 ethoxyliert	1% - 2.5%	Eye Irrit. 2 H319, Skin Irrit. 2 H315, Aquatic Acute 1 H400	No.-CAS: 68002-97-1

Pour le texte complet des phrases mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

Impuretés dangereuses Aucun(e) à notre connaissance.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation	Amener la victime à l'air libre. Appeler un médecin dans les cas graves.
Contact avec la peau	Laver immédiatement et abondamment à l'eau. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.
Contact avec les yeux	Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Si on peut enlever facilement les verres de contact portés, le faire. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
Ingestion	Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Ne PAS faire vomir. Consulter un médecin si nécessaire.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette).

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Aucun(e) à notre connaissance.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	N'importe lequel.
Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité	Jet d'eau à grand débit.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange Ce produit n'est pas inflammable. En cas d'incendie, la fumée peut contenir le produit original en plus de composés non identifiés, toxiques et/ou irritants.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipement spéciaux pour la protection des intervenants

Procédure standard pour feux d'origine chimique.

Méthodes particulières d'intervention

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Conseils pour les non-secouristes

Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Balayer pour éviter les risques de glissade.

Conseils pour les secouristes

A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter la pénétration dans le sous-sol. Ne pas contaminer l'eau. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Collecter mécaniquement dans des récipients adéquats à fin d'élimination. Rincer à l'eau.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Éviter l'ingestion, l'exposition des yeux et de la peau ainsi que l'inhalation de toute vapeur générée. Ne jamais mélanger les concentrés directement.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Entreposer dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées. Ne pas stocker en présence de produits alimentaires. Éviter une exposition directe au soleil. Conserver le récipient bien fermé. Ne pas entreposer près des acides. Ne pas congeler.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limite(s) d'exposition

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Protection individuelle

<i>Protection respiratoire</i>	Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.
<i>Protection des mains</i>	Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la Directive EU 89/686/CEE et au standard EN 374 qui en dérive. Contact total (Définition Contact au maximum: 480 minutes) Matériel: caoutchouc butyle épaisseur minimum: 0.47mm +/-0.05mm Temps de pénétration: 480 minutes Matériel testé: Butoject 897+ Contact par éclaboussures (Définition Contact au maximum: 30 Minutes) Matériel: caoutchouc nitrile épaisseur minimum: 0.2mm Matériel testé: Dermatrill (R) P 743 Le choix d'un gant approprié ne dépend pas seulement de sa matière mais aussi d'autres propriétés et il est différent d'un fournisseur à l'autre.
<i>Protection des yeux</i>	Lunettes de sécurité avec protections latérales.
<i>Protection de la peau et du corps</i>	Protéger contre les éclaboussures en versant: Tablier en caoutchouc ou en plastic. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
<i>Risques thermiques</i>	Pas de précautions spéciales.
Contrôle d'exposition de l'environnement	Pas de précautions spéciales.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Solide.
Couleur	Blanc.
Odeur	Pas d'information disponible.
Seuil olfactif	Non déterminé.
pH:	10.1 (solution 1%)
Point/intervalle de fusion:	Non déterminé.
Point/intervalle d'ébullition:	Non déterminé.
Point d'éclair:	n'a pas de point d'éclair
Vitesse d'évaporation:	Non déterminé.
Inflammabilité:	Non déterminé.
Limites d'explosivité:	Non déterminé.
Pression de vapeur:	Non déterminé.
Densité gazeuse:	Non déterminé.
Densité relative:	0.64 g/l
Hydrosolubilité:	soluble
Coefficient de partage (n-octanol/eau):	Non déterminé.
Température d'auto-inflammabilité:	Non déterminé.
Température de décomposition:	Non déterminé.
Viscosité:	Non déterminé.

Propriétés explosives: non dangereux(se)
Propriétés comburantes: Aucun(e)

9.2. Autres informations

Caractéristiques Générales du Produit Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité Pas d'information disponible.

10.2. Stabilité chimique Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses Des gaz toxiques peuvent être libérés en cas de contact avec:
Acide

10.4. Conditions à éviter Réaction exothermique avec des acides forts.

10.5. Matières incompatibles Incompatible avec des acides. Incompatible avec des agents oxydants.

10.6. Produits de décomposition dangereux La décomposition par la chaleur peut provoquer le dégagement de gaz et de vapeurs irritants.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë **Natriumpercarbonat (CAS 15630-89-4)**
Dermal LD50 Rabbit > 2000 mg/kg (OECD_SIDS)
Oral LD50 Rat = 1034 mg/kg (OECD_SIDS)
Sodium Dodecylbenzolsulfonat (CAS 68411-30-3)
Oral LD50 Rat = 404 mg/kg (NLM_CIP)
Carbonate de sodium (CAS 497-19-8)
Oral LD50 Rat = 4090 mg/kg (HSDB)
Alkalisilikat (CAS 1312-76-1)
Oral LD50 Rat = 5700 mg/kg (OECD_SIDS)

Corrosion/irritation cutanée Peut irriter la peau.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Sensibilisation respiratoire/cutanée Donnée non disponible.

Cancérogénicité Donnée non disponible.

Mutagénicité sur les cellules germinales Donnée non disponible.

Toxicité pour la reproduction	Donnée non disponible.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique	Donnée non disponible.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée	Donnée non disponible.
Danger par aspiration	Donnée non disponible.
Expérience chez l'homme	Donnée non disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité Donnée non disponible.

Natriumpercarbonat (CAS 15630-89-4)

Ecotoxicity - Freshwater Fish - Acute Toxicity Data LC50 96 h Pimephales promelas 70.7 mg/L [static]

Ecotoxicity - Water Flea - Acute Toxicity Data EC50 48 h Daphnia pulex 4.9 mg/L (IUCLID)

Sodium Dodecylbenzolsulfonat (CAS 68411-30-3)

Ecotoxicity - Earthworm - Acute Toxicity Data LC50 14 Days Eisenia foetida >1000 mg/kg [soil dry weight] (IUCLID)

Ecotoxicity - Earthworm - No Observable Effect Concentration (NOEC) Data NOEC 14 Days Eisenia foetida 250 mg/kg [soil dry weight] (IUCLID)

Ecotoxicity - Freshwater Fish - Acute Toxicity Data LC50 96 h Brachydanio rerio 5.1 mg/L [flow-through] (IUCLID)
LC50 96 h Brachydanio rerio 0.6 - 1.9 mg/L [semi-static] (IUCLID)

LC50 96 h Lepomis macrochirus 2.2 mg/L [static] (IUCLID)
LC50 96 h Pimephales promelas 0.7 mg/L [static] (IUCLID)
LC50 96 h Pimephales promelas 3.4 mg/L (IUCLID)
LC50 96 h Oncorhynchus mykiss 3.8 - 6.6 mg/L [static] (EPA)
EC50 48 h Daphnia magna 0.63 mg/L (IUCLID)

Ecotoxicity - Water Flea - Acute Toxicity Data

EC50 96 h Desmodesmus subspicatus 9 mg/L (IUCLID)
EC50 72 h Pseudokirchneriella subcapitata 11 mg/L (IUCLID)
EC50 96 h Pseudokirchneriella subcapitata 4.29 - 12.5 mg/L (IUCLID)

Carbonate de sodium (CAS 497-19-8)

Ecotoxicity - Freshwater Fish - Acute Toxicity Data LC50 96 h Lepomis macrochirus 300 mg/L [static] (EPA)
LC50 96 h Pimephales promelas 310 - 1220 mg/L [static] (EPA)
Ecotoxicity - Water Flea - Acute Toxicity Data EC50 48 h Daphnia magna 265 mg/L (IUCLID)

Alkalisilikat (CAS 1312-76-1)

Ecotoxicity - Freshwater Fish - Acute Toxicity Data LC50 96 h Lepomis macrochirus 301 - 478 mg/L (IUCLID)
LC50 96 h Brachydanio rerio 3185 mg/L [semi-static] (IUCLID)

12.2. Persistance et dégradabilité

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans le Règlement (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des États Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

12.3. Potentiel de bioaccumulation	Donnée non disponible.
12.4. Mobilité dans le sol	Donnée non disponible.
12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB	Pas d'information disponible.
12.6. Autres effets néfastes	Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Résidus de produit / produit non utilisé	Eliminer le produit compte tenu de la réglementation locale en vigueur.
Emballages contaminés	Vider les restes du contenu. Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

ADR/RID	Non réglementé.
IMDG	Non réglementé.
IATA	Non réglementé.
Autres Informations	Aucun(e).

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires	Composants au sens de la Règlement (CE) 648/2004: >=15%; <30%: zéolites >=5%; <15%: agents de blanchiment oxygénés, agents de surface anioniques <5%: polycarboxylates., agents de surface non ioniques, savon, Substance active, phosphonates enzymes, azurants optiques, parfums Catégorie de risques pour l'eau WGK (D) = 2.
------------------------------------	--

Natriumpercarbonat (CAS 15630-89-4)

Switzerland - Biocides - Annex II - Active Substances - Minimum Purity	85.1 w/w % Sunset Date: 12/31/2028 (listed under Peracetic acid)
--	--

EU - Biocides (528/2012/EU) - Active Substances	2 - Disinfectants and algacides not intended for direct application to humans or animals (Commission Implementing Regulation 2017/1276/EU, listed under Peracetic acid generated from tetraacetythylenediamine and sodium percarbonate) 3 - Veterinary hygiene (Commission Implementing Regulation 2017/1276/EU, listed under Peracetic acid generated from tetraacetythylenediamine and sodium percarbonate) 4 - Food and feed area disinfectant (Commission Implementing Regulation 2017/1276/EU, listed under Peracetic acid generated from tetraacetythylenediamine and sodium percarbonate)
EU - REACH (1907/2006) - List of Registered Intermediates	Present ([239-707-6])
EU - REACH (1907/2006) - List of Registered Substances	Present
Germany - Water Classification - Substances According to AwSV Classified By or Based on the VwVwS	Reg. no. 1364, hazard class 1 - slightly hazardous to water
Sodium Dodecylbenzolsulfonat (CAS 68411-30-3)	
EU - REACH (1907/2006) - List of Registered Substances	Present
Germany - Water Classification - Substances According to AwSV Classified By or Based on the VwVwS	Reg. no. 449, hazard class 2 - obviously hazardous to water
Carbonate de sodium (CAS 497-19-8)	
EU - REACH (1907/2006) - List of Registered Substances	Present
EU - REACH (1907/2006) - List of Registered Intermediates	Present ([207-838-8])
Germany - Water Classification - Substances According to AwSV Classified By or Based on the VwVwS	Reg. no. 222, hazard class 1 - slightly hazardous to water (footnote 1)
Alkalisilikat (CAS 1312-76-1)	
EU - REACH (1907/2006) - List of Registered Substances	Present
Germany - Water Classification - Substances According to AwSV Classified By or Based on the VwVwS	Reg. no. 1316, hazard class 1 - slightly hazardous to water
Alkohole C10-16 ethoxyliert (CAS 68002-97-1)	
EU - No-Longer Polymers List (67/548/EEC)	NLP No. 500-182-6 (>1<2.5 mol ethoxylated units)

15.2. Évaluation de la sécurité chimique Non demandé.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Signification des abréviations et acronymes utilisés	Aucun(e).
Procédure de classification	Méthode de calcul.
Libellés des phrases mentionnées aux sections 2 et 3	H272: Peut aggraver un incendie; comburant. H290: Peut être corrosif pour les métaux. H302: Nocif en cas d'ingestion.

H314: Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H315: Provoque une irritation cutanée.
H318: Provoque des lésions oculaires graves.
H319: Provoque une sévère irritation des yeux.
H400: Très toxique pour les organismes aquatiques.
H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Autres informations

Prendre connaissance du mode d'emploi dans l'étiquette.

Mode d'emploi

Réservé aux utilisateurs professionnels.

Clause de non-responsabilité

Les informations contenues dans la présente fiche de données de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document.